

LES ADDICTIONS ET LES SALARIÉS EN DIFFICULTÉ EN MILIEU PROFESSIONNEL



Durée 1 jour



Prérequis S'impliquer personnellement



Nombre de participants 5 à 15



Public DRH - RRH - CSE



Présentiel/Visio-conférence



Tarif à partir de 1400 € HT



OBJECTIFS

Connaître le cadre légal des addictions en milieu professionnel

Appréhender et identifier les addictions

Savoir agir et réagir

PROGRAMME

Quels sont le cadre légal et les responsabilités dans l'entreprise ?

Présentation de la réglementation et de la responsabilité des différents collaborateurs

Quelles sont les addictions, leurs effets et leurs conséquences ?

Présentation des différents types d'addictions, du processus de dépendance et des conséquences en situation de travail

Le repérage et l'aide au salarié en difficulté

Comment repérer un salarié en difficulté et comment l'aider ?

Quelles sont les erreurs à ne pas faire ?

La politique de l'entreprise

Mise en avant des différents acteurs, mise en place de protocoles, élaboration d'une stratégie de communication

INFORMATIONS PRATIQUES



DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Mise en place sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

MOYENS PÉDAGOGIQUES & D'ÉVALUATION :

- CONVENTION DE FORMATION
- CONVOCATION TRANSMISE AUX STAGIAIRES
- QUESTIONNAIRE EN AMONT DE LA FORMATION SUR LES BESOINS ET ATTENTES DES STAGIAIRES
- QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION EN DÉBUT ET FIN DE FORMATION
- TEMPS D'APPRENTISSAGE : APPORTS THÉORIQUES
- TEMPS D'EXPÉRIMENTATION : MISE EN SITUATION
- TEMPS D'ÉCHANGE ET D'ANALYSE SUR LE VÉCU DES PARTICIPANTS
- FEUILLES D'ÉMARGEMENT À SIGNER
- QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION
- CERTIFICAT DE RÉALISATION

ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap.

Toutes situations nécessitant de mobiliser des moyens de compensation nécessaires seront étudiées au cas par cas dans la mesure où les besoins spécifiques nous sont communiqués 2 mois avant la date de réalisation de la formation.

Toutefois, si ces adaptations génèrent des surcoûts, une prise en charge supplémentaire peut être examinée avec l'aide de Kenvad.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, M. KERLEROUX par téléphone au 02 98 24 93 39 ou par mail à l'adresse suivante : coordination@kenvad.fr

Notre établissement peut proposer un accompagnement individualisé à chaque apprenant en situation de handicap